



## Delivrance d'une medaille de travail

Par **hannsg**, le **11/04/2011** à **16:17**

Bonjour,

il y a quelques années j'ai eu un soucis avec la justice, j'ai été condamné mais pas de prison ferme seulement un suivi, et une amende.

aujourd'hui pour faire ma demande de médaille de travail je dois remplir un document sur l'honneur attestant: je cite (déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation qui soit mentionnée sur mon extrait de casier judiciaire).

après plus de 10 ans dois-je remplir quand même ce document.

cordialement

Par **mimi493**, le **11/04/2011** à **17:42**

Demandez votre extrait de casier judiciaire. S'il n'y a rien, vous pourrez l'attester